

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00178
Numéro SIREN : 520 499 096
Nom ou dénomination : LUS'ART

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2023 sous le numéro de dépôt 7768

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

AV

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	2 218	2 218					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	24 352	24 352					
	Autres immobilisations corporelles	11 427	7 369	4 058	1 258	2 800	222.52	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	37 997	33 939	4 058	1 258	2 800	222.52		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	267 729		267 729	370 810	-103 081	-27.80	
	Autres créances	24 040		24 040	12 572	11 468	91.23	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	173 109		173 109	14 260	158 848	NS		
Charges constatées d'avance (3)	3 925		3 925	21 341	-17 416	-81.61		
Total III	468 802		468 802	418 983	49 819	11.89		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	506 799	33 939	472 860	420 242	52 619	12.52		

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 20 JUN 2023
SOUS LE N° 778

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

AV

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000)	80 000		80 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Écarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	800		800			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	63 978		99 823		-35 845	-35.91
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	47 894		-35 845		83 739	233.61
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	192 672		144 778		47 894	33.08	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	36 607		91 728		-55 120	-60.09
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 794		83 465		36 329	43.53
	Dettes fiscales et sociales	123 097		99 832		23 265	23.30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	690		440		250	56.92	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	280 188		275 464		4 724	1.72
	Écarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	472 860		420 242		52 619	12.52

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

280 188 275 464



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Fonds commercial	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	8
Evaluations des produits et en cours	8
Dépréciation des stocks et en cours	8
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	10



W

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 218		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 352		
Matériel de transport	1 968		4 264
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 194		
TOTAL	31 514		4 264
TOTAL GENERAL	33 732		4 264

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 218	2 218
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 352	24 352
Matériel de transport			6 233	6 233
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 194	5 194
TOTAL			35 779	35 779
TOTAL GENERAL			37 997	37 997

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 218			2 218
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 352			24 352
Matériel de transport	1 713	1 040		2 753
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 191	425		4 616
TOTAL	30 256	1 465		31 721
TOTAL GENERAL	32 474	1 465		33 939

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

FV

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	1 040				
Matériel de bureau informatique mobilier	425				
TOTAL	1 465				
TOTAL GENERAL	1 465				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	267 729	267 729	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 601	20 601	
Débiteurs divers	3 439	3 439	
Charges constatées d'avance	3 925	3 925	
TOTAL	295 694	295 694	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	119 794	119 794		
Personnel et comptes rattachés	36 631	36 631		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 761	41 761		
Taxe sur la valeur ajoutée	44 576	44 576		
Autres impôts taxes et assimilés	130	130		
Groupe et associés	36 607	36 607		
Autres dettes	690	690		
TOTAL	280 188	280 188		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	36 607			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	800.0000	100			100

FV

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

La société ayant créé son activité, aucune valeur de fonds de commerce ne figure à l'actif du bilan.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	2 218	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	562
Total	562

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 925
Total	3 925



FV

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

LUS'ART SARL
Société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros
Siège social : 15, rue Marcelin Berthelot
94 140 ALFORTVILLE
520 499 096 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 09 JUN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le neuf juin, à dix-huit heures,
Au siège social,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée LUS'ART au capital de 80 000 Euros, divisé en 100 parts sociales de 800 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur VIEIRA Frédéric,

Propriétaire de 50 parts, ci..... 50 parts

Monsieur ARAUJO David,

Propriétaire de 50 parts, ci..... 50 parts

TOTAL 100 parts

Total des parts présentes : 100 parts en pleine propriété sur les 100 parts composant le capital social.

Tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur VIEIRA Frédéric préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des projets de résolutions ;

FV 1 DA

Le Président de séance déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R-223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président de séance rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation des conventions ;
- Approbation de la rémunération du gérant.

Le Président de séance donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels font apparaître un bénéfice de + 47 894,19 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RN 2 DA

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à + 47 894,19 Euros de la manière suivante :

- + 47 894,19 Euros en Report à Nouveau dont le solde s'élèvera à 111 871,82 Euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – APPROBATION REMUNERATION DU GERANT

L'assemblée générale approuve la rémunération annuelle brute allouée à Monsieur VIEIRA Frédéric, son gérant, qui s'est élevée à 47 747,84 Euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-huit heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par tous les associés présents.

Le Gérant

M. Frédéric VIEIRA

Les associés

M. David ARAUJO

